

CONDITIONS D'ACCUEIL DU SPECTACLE

- GENRE : Cirque Forain, équilibres, jeu théâtral.
Tout public, à partir de 7 ans
- EQUIPE : 3 artistes
- DURÉE APPROXIMATIVE : 1h05 (50min en déambulateur à l'intérieur, 15 min déplacement et extérieur)
- INSTALLATION/MONTAGE : 3 h minimum DÉMONTAGE : 3 h
- JAUGE de 25 à 120 en fonction des espaces – cf. repérage

TECHNIQUE

DÉROULÉ DE LA REPRÉSENTATION

Le spectacle se déroulera sur 3 espaces distincts dans une sorte de visite guidée par les artistes. Accueil du public et Prise de parole impromptue par Garniouze, (faux membre du personnel) démarrage du vrai spectacle.

1. Conférence et catastrophe

première partie - accueil du public par une personne de la médiathèque : espace dégagé proche des rayonnages où sera installé le pupitre avec livres de cirque (fournis par le producteur) dont celui utilisé par Garniouze + faux rayonnages par Sébastien.

François joue de la guitare dans un espace non visible (bureau...)

Son : guitare élec./bruits naturels

Lumière : celle de la médiathèque + lampes de chevet au sol (fournies par le producteur). Accès Prise 220V.

2. La ménage' Livre

deuxième partie dans un autre espace (autre salle ou autre coin ou mezzanine) installation/exposition dans les rayonnages de « cages » expos (Entre 7 et 9)

La plupart des lumières/machines fonctionnent de manière autonome

Son et lumière : dispositifs autonomes sur secteur ou batterie.

Balisage au sol avec lampes de chevet fournies . Accès prises 220 V.

3. La traversée

Final en extérieur (sauf si météo non clémente repli à l'intérieur) avec installation du fil/slackline entre 2 points, pour la traversée de Sébastien (arbres/pilier/porte) cf repérage ok intérieur et extérieur.

Montage en public (pré-montage en amont)

Son : guitare par François + micro sono mobile pour le texte dit par Garniouze

Lumière : Lampes torches/frontal + brasero



DEMANDES À LA MÉDIATHÈQUE / BIBLIOTHÈQUE

-Organisation :

L'ORGANISATEUR tiendra le lieu disponible à partir de 9H du matin le jour de la représentation pour l'installation de l'équipe artistique et technique liée au spectacle (le démontage s'effectuera à l'issue de la représentation).

Les artistes devront pouvoir travailler partiellement dans les espaces ouverts au public durant les heures d'accès au public (installation discrète d'éléments, répétition silencieuse) et totalement pendant les heures de fermeture (pause de midi, si c'est le cas - à caler sur place directement avec les artistes).

Il est recommandé que la médiathèque soit fermée aux usagers pendant la durée de la représentation.

- Demandes spécifiques

- 2 personnes, dont le référent du projet sur la médiathèque pour l'accueil du public.
- Une personne pour l'aide au déchargement et au chargement
- En fonction des lieux (cf. repérage) certains rayonnages, légers présentoirs, tables ou éléments de déco seront déplacés et remis en place à l'issue de la représentation par l'équipe artistique avec le personnel de la médiathèque.
- Accès au compteur ou commandes de l'éclairage des pièces utilisées en 1 et 2 (source 220 vols)
- Accès point d'eau
- Pièce ou bureau pouvant servir de loge aux artistes 1 table, 3 chaises et 1 bouteille d'eau par personne).
- Parking pour camionnette type «trafic»
- Demande d'autorisation de l'utilisation des espaces extérieurs (pour la fin du spectacle) s'il n'appartient pas à la médiathèque.
- Bouteilles d'eau et friandises dans les loges pour 3 personnes.

FOURNIS PAR LE PRODUCTEUR

LE PRODUCTEUR EST RESPONSABLE TECHNIQUE DU SPECTACLE

- Tous les accessoires utilisés pour le spectacle (rayonnages, livres manipulés, cages, éléments d'équipements etc...)
- L'ensemble du matériel (son et lumière) portatif
- Le matériel/ agrès de cirque (sangles, supports à implanter en extérieur en autonomie)

NB : un des accessoires du spectacle est un aquarium de 50 L (en gestion totalement autonome, aucun risque)

NOTE

Ce dispositif correspond parfaitement à une mini tournée sur une ou deux semaines, spécialement conçu pour des réseaux de lecture publique, d'agglomération, de métropoles, intercommunaux et départementaux.

Dans ce cas, il est préférable que l'organisateur, soit une structure de diffusion culturelle menant une politique artistique et culturelle en territoire, qui pourra prendre à sa charge l'organisation et le financement global et mettre en place un partenariat séquentiel financier, et organisationnel, avec chacun des établissements de lecture publique concerné.

Ce spectacle peut aussi directement être organisé par un établissement de lecture publique d'importance dans le cadre d'une manifestation spécifique mais pour un minimum de trois représentations.

MINIMUM 3 REPRÉSENTATIONS

- SUR UNE MÊME MÉDIATHÈQUE - sur 3 jours
- OU DANS DES MÉDIATHÈQUES DIFFÉRENTES, ÉLOIGNÉES DE MOINS DE 50 KM - sur 4 jours

NB : Le repérage est obligatoire et peut se faire, pour 3 ou 4 lieux, dans la même journée. Il est à la charge de l'organisateur, en sus des frais des représentations (sur la base de 300€HT de masse salariale + 1 repas + 0,3€/Km au départ de Sète ou Toulouse sur Bulletin de salaire remis par l'organisateur au profit de l'artiste qui effectue le repérage).

Dans le cas où le lieu est distant de plus de 300 km de Toulouse ou de Sète, il est absolument nécessaire, avant de réaliser le repérage (ou pas), que l'éventuel organisateur adresse un repérage photo du lieu sous différents angles.

